



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 111598

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité sur les propositions exprimées dans le rapport intitulé : « Politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis le début des années 1990 : bilan et perspectives ». Il est suggéré de favoriser la revitalisation du commerce dans les quartiers en difficulté en renforçant durablement les capacités d'action de l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) et des collectivités territoriales dans ce domaine, notamment en leur permettant le recours à des procédures de mise en demeure. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111598

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12313